



**ACAT SUISSE SCHWEIZ SVIZZERA**

Action des chrétiens pour un monde sans torture ni peine de mort  
Aktion der Christen für eine Welt frei von Folter und Todesstrafe  
Azione dei cristiani per un mondo senza tortura né pena di morte



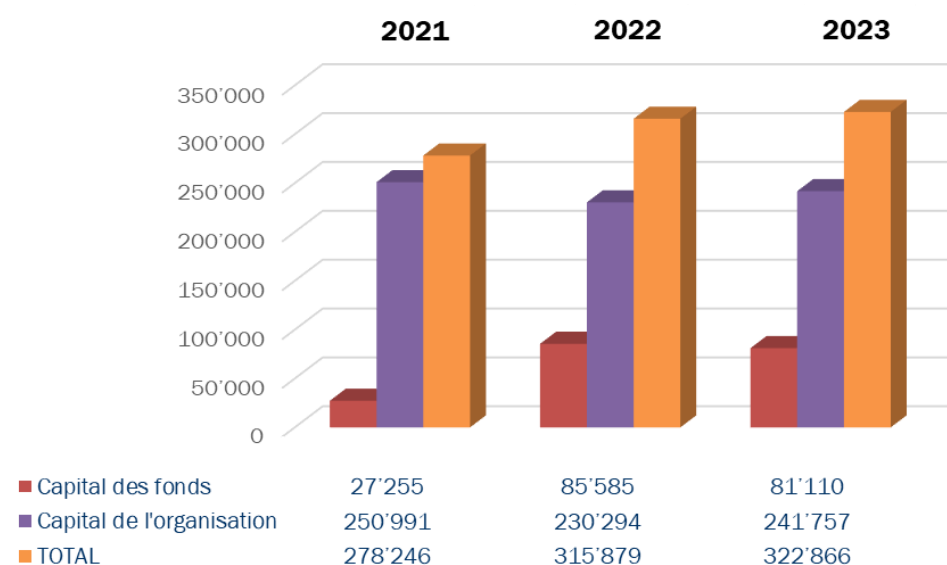
# COMPTES ANNUELS 2023

## Bilan au 31 décembre

ACTIFS	2023		2022	
		CHF		CHF
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>331'674.05</b>		<b>367'750.99</b>
Liquidités	1	307'428.91		341'690.23
Liquidités groupes ACAT	1	9'769.65		9'454.71
Autres créances à court terme		0.00		131.00
Actifs de régularisation	2	14'475.49		16'475.05
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		<b>7'228.00</b>		<b>3'170.00</b>
Immobilisations corporelles	3	7'228.00		3'170.00
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>338'902.05</b>		<b>370'920.99</b>

PASSIFS	2023		2022	
		CHF		CHF
<b>CAPITAL ÉTRANGER À COURT TERME</b>		<b>16'035.70</b>		<b>55'041.97</b>
Engagements	4	83.00		22'442.50
Passifs de régularisation	5	15'952.70		32'599.47
<b>CAPITAL DES FONDS LIÉS</b>	6	<b>81'109.62</b>		<b>85'584.67</b>
Fonds EMINED Cameroun		66'159.56		73'428.23
Fonds SOHRAM Turquie		14'950.06		12'156.44
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	7	<b>241'756.73</b>		<b>230'294.35</b>
Capital lié fonds d'aide aux victimes		20'000.00		20'000.00
Capital lié fonds communication/sensibilisation		44'000.00		44'000.00
Capital des groupes ACAT		9'769.65		9'454.71
Capital libre ACAT-Suisse		167'987.08		156'839.64
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>338'902.05</b>		<b>370'920.99</b>

## Évolution du capital des fonds et de l'organisation



## Compte de résultat

		2023		2022	
		CHF		CHF	
<b>PRODUITS</b>		<b>383'953.30</b>	<b>98.2%</b>	<b>467'597.19</b>	<b>108.4%</b>
Cotisations des membres	8	82'207.91	21.0%	88'173.00	20.4%
Contributions d'Églises	8	172'799.45	44.2%	166'538.32	38.6%
Contributions de particuliers	8	78'918.59	20.2%	90'268.56	20.9%
Legs & successions	8	25'000.00	6.4%	41'032.68	9.5%
Dons liés (fonds)	9	23'239.73	5.9%	74'876.76	17.4%
Autres produits	8	1'787.62	0.5%	6'707.87	1.6%
<b>CHARGES DE PROJETS &amp; BUTS ACAT</b>		<b>278'628.84</b>	<b>71.3%</b>	<b>300'943.16</b>	<b>69.8%</b>
Charges des fonds EMINED / SOHRAM	9	27'714.78		16'852.98	
Sensibilisation & formation droits humains	10	1'467.11		3'103.23	
Interventions & actions	10	11'689.16		15'688.40	
Campagnes	10	17'478.43		24'510.84	
Focus droits humains - Suisse	10	1'472.70		1'350.00	
Focus droits humains - international	10	12'132.75		15'916.05	
Charges de personnel - buts ACAT	11	174'798.14		189'121.26	
Charges de fonctionnement - buts ACAT	12	31'875.77		34'400.40	
<b>CHARGES ADMINISTRATIVES</b>		<b>83'952.71</b>	<b>21.5%</b>	<b>91'439.29</b>	<b>21.2%</b>
Charges de personnel - administration	11	64'157.07		70'000.86	
Charges de fonctionnement - administration	12	18'468.64		20'378.83	
Amortissements		1'327.00		1'059.60	
<b>CHARGES DE RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>28'258.43</b>	<b>7.2%</b>	<b>39'058.74</b>	<b>9.1%</b>
Charges de personnel - recherche de fonds	11	15'333.62		17'451.82	
Charges de fonctionnement - recherche de fonds	12	2'796.20		3'174.42	
Charges de publicité et recherche de fonds		10'128.61		18'432.50	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>390'839.98</b>	<b>100.0%</b>	<b>431'441.19</b>	<b>100.0%</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-6'886.68</b>	<b>-1.8%</b>	<b>36'156.00</b>	<b>8.4%</b>
Résultat financier		-681.06		-803.41	
Charges extraordinaires		0.00			
Produit extraordinaire	13	14'555.07		2'279.65	
<b>RÉSULTAT AVANT VARIATION CAPITAL FONDS</b>		<b>6'987.33</b>	<b>1.8%</b>	<b>37'632.24</b>	<b>8.7%</b>
Variation du capital des fonds	6, 9	4'475.05		-58'329.38	
<b>RÉSULTAT ANNUEL</b>		<b>11'462.38</b>	<b>2.9%</b>	<b>-20'697.14</b>	<b>-4.8%</b>
<b>Affectation/utilisation du résultat annuel</b>					
<b>Capital libre</b>					
ACAT-Suisse		11'147.44		-22'075.33	
<b>Capital lié</b>					
Groupes ACAT		314.94		4'378.19	
Fonds communication et sensibilisation		0.00		-3'000.00	

## Tableau de flux de trésorerie

	2023	2022
	CHF	CHF
<b>RÉSULTAT ANNUEL</b>	<b>11'462.38</b>	<b>-20'697.14</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE ISSUS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE</b>	<b>-40'023.76</b>	<b>84'162.45</b>
+/- Variation du capital des fonds	-4'475.05	58'329.38
+/- Amortissements/réévaluations de l'actif immobilisé	1'327.00	1'059.60
+/- Diminution/augmentation des créances	131.00	3'177.30
+/- Diminution/augmentation des comptes de régularisation d'actifs	1'999.56	-3'222.40
+/- Augmentation/diminution des engagements	-22'359.50	22'372.35
+/- Augmentation/diminution des comptes de régularisation de passifs	-16'646.77	2'446.22
<b>FLUX DE TRÉSORERIE ISSUS DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>	<b>-5'385.00</b>	<b>0.00</b>
+/- Investissement/désinvestissement immobilisations corporelles	-5'385.00	0.00
<b>VARIATION DES LIQUIDITÉS</b>	<b>-33'946.38</b>	<b>63'465.31</b>
Etat initial au 1er janvier	351'144.94	287'679.63
Etat final au 31 décembre	317'198.56	351'144.94

## Tableau de variation des fonds 2023

FONDS AFFECTÉS	État au 01.01.	Affectations	Utilisation	Variation	État au 31.12.
EMINED Cameroun	73'428.23	5'672.73	12'941.40	-7'268.67	66'159.56
SOHRAM Turquie	12'156.44	17'567.00	14'773.38	2'793.62	14'950.06
<b>TOTAL CAPITAL DES FONDS</b>	<b>85'584.67</b>	<b>23'239.73</b>	<b>27'714.78</b>	<b>-4'475.05</b>	<b>81'109.62</b>

## Tableau de variation du capital de l'organisation 2023

CAPITAL	État au 01.01.	Attributions	Utilisation	Variation	État au 31.12.
<b>Capital lié</b>					
Fonds d'aide aux victimes	20'000.00	0.00	0.00	0.00	20'000.00
Fonds communication & sensibilisation	44'000.00	0.00	0.00	0.00	44'000.00
Capital des groupes ACAT	9'454.71	1'627.99	1'313.05	314.94	9'769.65
<b>Capital libre</b>	156'839.64	11'147.44	0.00	11'147.44	167'987.08
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>230'294.35</b>	<b>12'775.43</b>	<b>1'313.05</b>	<b>11'462.38</b>	<b>241'756.73</b>

# Annexe aux comptes 2023

## Mission et buts

L'ACAT-Suisse, organisation de défense des droits humains, a été fondée en 1981 sous le nom d'«Action des chrétiens pour l'abolition de la torture». Aujourd'hui, l'ACAT-Suisse s'engage, par des actions pour des particuliers et par le travail de plaidoyer, en faveur de l'abolition de la torture et de la peine de mort dans le monde entier. Elle fonde son action sur l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU de 1948 : «Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants» et sur les conventions et protocoles qui en découlent. L'ACAT-Suisse intervient aussi dans des cas de détention arbitraire, de disparition forcée, d'exécution extrajudiciaire, de conditions de détention inhumaines et de procès inéquitables. Elle soutient en outre deux organisations à l'étranger qui s'engagent pour les victimes de la torture en Turquie, respectivement pour les détenus mineurs au Cameroun.

## Faits significatifs de l'exercice 2023

Les comptes annuels de 2023 se soldent sur un bénéfice de 11'462.38 francs. Ce résultat réjouissant est à mettre en parallèle avec un déficit budgétisé à 13'800.00 francs.

Les produits libres sont inférieurs d'environ 8% à ceux de l'année précédente ; seules les contributions d'Églises affichent une augmentation de 3.76%. Les produits affectés (fonds) retrouvent le niveau des années précédentes après avoir été très élevés en 2022 grâce à un appel exceptionnel à collectes en faveur du fonds EMINED. Les charges d'exploitation ont pu être réduites de 9.41% par rapport à l'année précédente et sont également inférieures au budget de 2023.

En ce qui concerne la réalisation des buts ACAT, les charges du fonds SOHRAM et du fonds EMINED ont augmenté. S'agissant des interventions et des actions, des économies ont pu être réalisées en particulier au niveau de l'impression et de l'envoi. D'une manière générale, les charges liées aux buts ACAT ont diminué d'environ 7%.

Les charges de personnel sont inférieures de plus de 8% à celles de 2022. Cela est dû d'une part à la compensation d'heures supplémentaires et d'autre part à l'intégration de la comptabilité dans le domaine d'activité de la collaboratrice administrative. Un terme avait été mis au contrat de mandat avec la comptable externe à la fin août.

Pour ce qui est des autres charges d'exploitation, les dépenses pour l'informatique et pour la recherche de fonds ont diminué par rapport à l'année précédente. Les autres écarts concernent les variations des fonds et le résultat extraordinaire.

En conclusion, les efforts d'économies déployés ont porté leurs fruits. Ce potentiel est désormais épuisé. Des économies supplémentaires ne pourraient être envisagées qu'avec des pertes de prestations. L'objectif consiste donc à augmenter les recettes afin de continuer à obtenir des comptes équilibrés.

## Principes d'évaluation et principes comptables

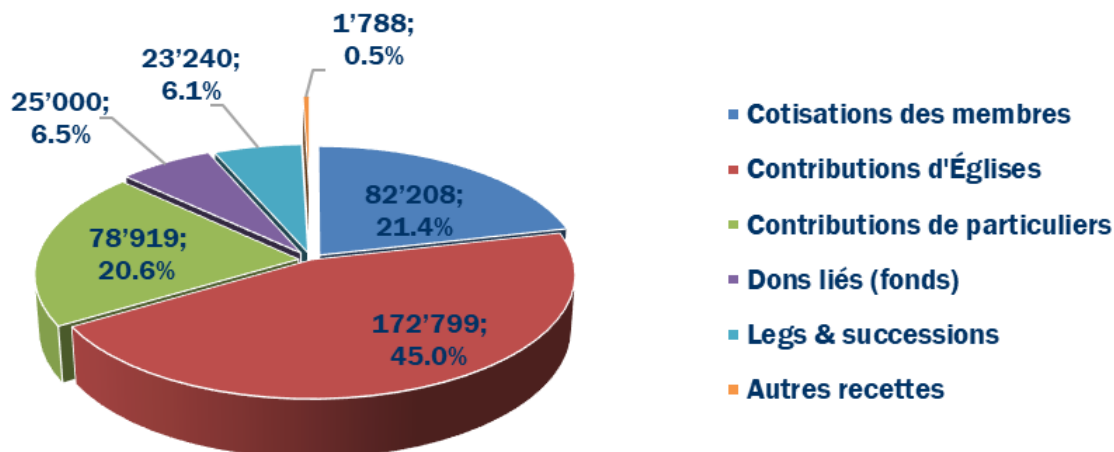
La comptabilité, l'établissement du bilan et l'évaluation sont conformes aux dispositions du Code des obligations (CO) et à Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels – qui comprennent le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds et l'annexe – donnent une image fidèle de la situation financière au sens de la législation concernant les organisations à but non lucratif. La présentation des comptes a été effectuée en concordance avec Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales et Swiss GAAP RPC 21) et la fondation Zewo.

En 2023, l'ACAT-Suisse a passé la procédure de re-certification de la ZEW. Le label de qualité lui a été accordé pour cinq années supplémentaires sous deux conditions. Concrètement, le Comité doit se composer d'au moins cinq membres et déclarer leurs liens pertinents d'intérêts.

## Actifs et passifs

Les actifs et les passifs sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

## Répartition des produits 2023

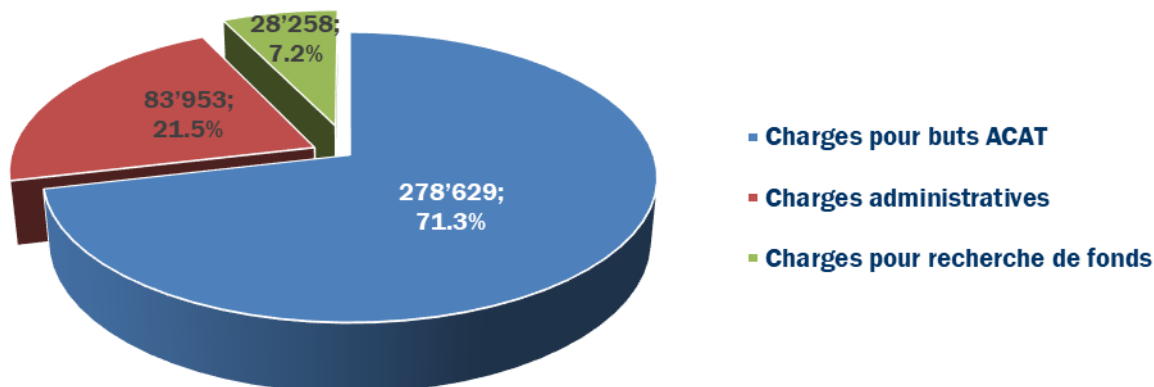


## Évolution des produits

	2020	2021	2022	2023	Moyenne
Cotisations membres	84'660	90'525	88'173	82'208	86'391
Contributions d'Églises	107'007	157'587	166'538	172'799	150'983
Contributions de particuliers	148'265	108'252	90'269	78'919	106'426
Legs & successions	211'217	15'000	41'033	25'000	73'062
Autres recettes	1'186	4'931	6'708	1'788	3'653
<b>Total recettes libres</b>	<b>552'335</b>	<b>376'296</b>	<b>392'720</b>	<b>360'714</b>	<b>420'516</b>
Dons liés (fonds)	20'508	18'904	74'877	23'240	34'382
<b>Total des recettes</b>	<b>572'843</b>	<b>395'200</b>	<b>467'597</b>	<b>383'953</b>	<b>454'898</b>

## Répartition des charges

Les charges de personnel et les autres charges ont été réparties selon Swiss GAAP RPC 21 et la méthode Zewo (voir p. 8, chiffre 11). En tenant compte des charges directes pour les projets et les buts ACAT, on obtient la répartition présentée dans le graphique suivant:



## Explications relatives au bilan et au compte de résultat

### Chiffre 1 – Liquidités

Les liquidités de l'ACAT-Suisse comprennent l'avoir à PostFinance et à la banque Raiffeisen ainsi qu'un avoir en caisse. Les liquidités des groupes ACAT sont placées sur des comptes bancaires locaux.

### Chiffre 2 – Actifs de régularisation

Les actifs transitoires comprennent, d'une part, les produits reçus début 2024 pour 2023 et, d'autre part, les charges payées d'avance pour 2024. Ce montant comprend aussi un dépôt de garantie de loyer.

### Chiffre 3 – Immobilisations corporelles

L'ACAT-Suisse a mis en service en 2023 une nouvelle banque de données. Les coûts de la reprise unique des données d'un montant de CHF 5385.00 ont été inscrits à l'actif.

### Chiffre 4 – Engagements

Les engagements comprennent les dettes qui concernent l'année 2023, mais qui ont été payées seulement en 2024.

### Chiffre 5 – Passifs de régularisation

Les passifs transitoires comprennent les charges attendues pour l'année 2023, pour lesquelles aucune facturation n'a encore été établie, ainsi que les provisions pour heures supplémentaires et jours de vacances du personnel.

### Chiffre 6 – Capital des fonds liés

L'évolution de nos deux fonds liés EMINED et SOHRAM est présentée dans le tableau de variation des fonds (p. 4).

### Chiffre 7 – Capital de l'organisation

L'évolution du capital de l'organisation est détaillée dans le tableau de variation du capital de l'organisation (p. 4).

### Chiffre 8 – Produits libres

Les produits sont détaillés dans les tableaux «Répartition es produits» et «Évolution des produits» à la page 6. L'analyse des produits libres 2023 par rapport à l'année précédente montre que:

- les cotisations des membres ont diminué de 6.77%;
- les contributions d'Églises ont augmenté de 3.76%;
- les contributions de particuliers ont baissé de 12.57%.
- L'ACAT-Suisse a reçu des successions à hauteur de CHF 25'000.00, contre CHF 41'032.68 l'année précédente.

### Chiffre 9 – Produits et charges des fonds

Les fonds liés servent à soutenir nos partenaires de projet EMINED au Cameroun (assistance juridique pour les détenus mineurs) et SOHRAM en Turquie (offres de thérapie pour les victimes de torture).

**Produits des fonds:** les fonds sont alimentés par des appels aux dons ciblés. En 2022, le fonds EMINED avait été proposé pour des collectes dans le cadre de la semaine de l'unité des chrétiens, ce qui a permis d'environ quadrupler les produits par rapport aux années précédentes. Au cours de l'année sous revue, les recettes régulières du fonds ont à nouveau atteint le niveau précédent. La collecte annuelle de dons a été réalisée en faveur de SOHRAM. En outre, CHF 4223.31 de dons ont été affectés au fonds SOHRAM au titre de l'aide d'urgence en faveur des victimes des tremblements de terre de février 2023.

**Charges des fonds:** les dons d'aide d'urgence «Tremblement de terre» ont été versés intégralement à SOHRAM. Par ailleurs, le travail de SOHRAM a été soutenu à hauteur de CHF 10'000.00 et celui d'EMINED à hauteur de CHF 12'309.20. Le reste des charges du fonds, soit CHF 1182.27, a été utilisé pour les relations publiques en faveur des partenaires de projet.

**Un grand merci à toutes les donatrices et tous les donateurs fidèles  
qui ont soutenu l'ACAT-Suisse l'année passée!**

### Chiffre 10 – Charges pour autres projets et buts ACAT

Les charges non liées en faveur des projets et des buts ACAT sont inférieures de CHF 16'328.00 ou de 26.96% à celles de l'année précédente. Les charges ont été légèrement plus élevées pour Focus droits humains – Suisse, mais plus faibles dans tous les autres domaines. Concernant les campagnes, le volume des brochures imprimées a été réduit au profit d'informations en ligne, ce qui a eu un effet positif sur les frais d'impression.

Pour le poste Focus droits humains – International, la contribution annuelle en faveur de l'organisation faitière FIACAT a été comptabilisée à hauteur de CHF 11'972.40 (12'000 euros).

### Chiffre 11 – Charges de personnel

D'après une analyse du temps de travail, 68.74% du temps a été consacré aux buts ACAT (68.38% l'année précédente), 25.23% à l'administration (25.31% l'année précédente) et 6.03% à la recherche de fonds (6,31% l'année précédente). Dans le compte de résultat, cette clé se reflète dans la répartition des charges de personnel en trois catégories. Elle a aussi été utilisée pour la répartition des charges de fonctionnement (p. 6).

Les charges de personnel 2023 sont inférieures d'environ 8% à celles de l'année précédente. Cela s'explique d'une part par la fin du mandat pour la comptabilité et par l'intégration de cette tâche dans l'équipe actuelle. D'autre part, des provisions ont pu être utilisées en raison de la diminution des soldes d'heures.

Fin 2023, les effectifs en personnel s'élevaient à 230% (2,3 postes) pour 4 employé-e-s fixes.

Charges de personnel	2023		2022	
	CHF		CHF	
Charges salariales	215'934.28	84.9%	238'450.99	86.2%
Charges assurances sociales	36'113.10	14.2%	35'549.55	12.9%
Autres charges de personnel	2'241.45	0.9%	2'573.40	0.9%
<b>Total charges de personnel</b>	<b>254'288.83</b>	<b>100.0%</b>	<b>276'573.94</b>	<b>100.0%</b>

Une seule personne est chargée de la direction, raison pour laquelle nous renonçons à indiquer sa rémunération.

#### Travail bénévole

Les membres bénévoles du Comité ont fourni environ 1000 heures de travail non rémunérées. Si ces heures avaient été payées à un tarif horaire de 40 francs, cela aurait représenté des charges de CHF 40'000.00.

L'ACAT-Suisse ne pourrait donc pas fonctionner sans la générosité de ses bénévoles.

### Chiffre 12 – Charges de fonctionnement

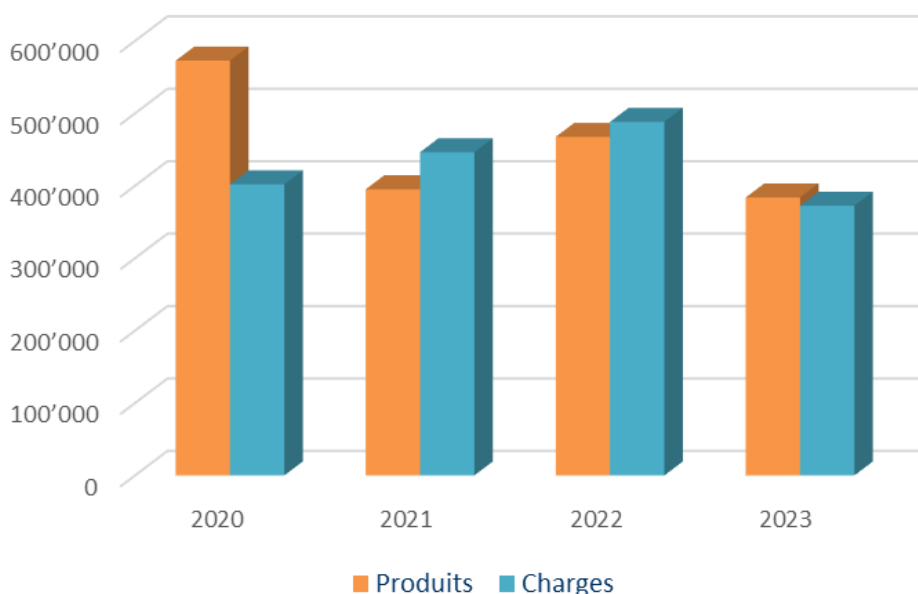
Les charges de fonctionnement se situent dans le même ordre de grandeur que l'année précédente.

Indemnisation du Comité: Les membres du Comité n'ont reçu ni honoraires, ni rémunérations, ni indemnités de frais.

### Chiffre 13 – Produit extraordinaire

Le produit extraordinaire s'explique par un versement complémentaire de la part de la caisse de chômage en lien avec les indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) pendant la pandémie.

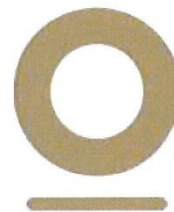
## Évolution des produits et des charges





# Rapport de l'organe de révision

## CORE



Berne, le 6 mars 2024

### Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale de l'association Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-Suisse) Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de l'Association Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-Suisse) pour l'exercice 2023 arrêté au 31 décembre. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux RPC fondamentales et à Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales et aux statuts incombe à la direction (comité) alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux RPC fondamentales et à Swiss GAAP RPC 21, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

**Reto Käser**  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

**Stefan Andres**  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé

#### Annexe

Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

**CORE**  
**Révision SA**

Eigerstrasse 60  
CH-3007 Berne

T +41 31 329 20 20  
F +41 31 329 20 21

CHE-279.084.618 TVA

**CORE**  
**Services en fiduciaire**

Comptabilité  
Révision  
Fiscalité & TVA  
Conseil d'entreprise &  
juridique  
Conseils prévoyance

Entreprise certifiée  
EXPERTSuisse

Membre de Russell  
Bedford International –  
un réseau mondial  
d'experts-comptables  
indépendants

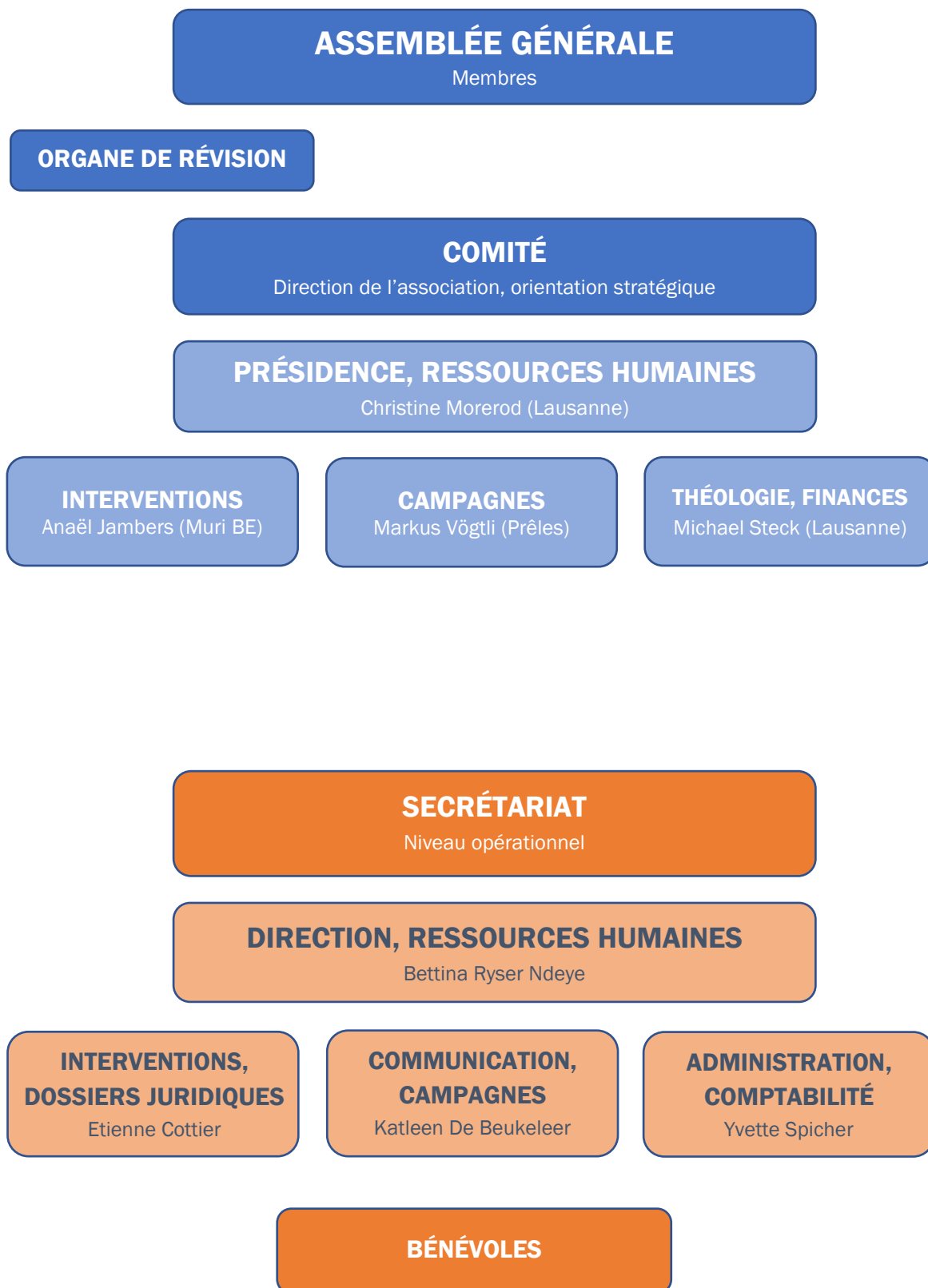
[core-partner.ch](http://core-partner.ch)

## Budget 2025

	<b>Comptes 2023</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Budget 2025</b>
	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>				
Cotisations des membres	82'207.91	90'000.00	90'000.00	95'000.00
Contributions d'Églises	172'799.45	160'000.00	170'000.00	180'000.00
Contributions de particuliers	78'918.59	110'000.00	100'000.00	80'000.00
Legs & successions	25'000.00	0.00	0.00	0.00
Fondations	0.00	15'000.00	10'000.00	20'000.00
Dons affectés (fonds)	23'239.73	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Autres recettes	1'787.62	1'000.00	1'000.00	1'000.00
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>383'953.30</b>	<b>396'000.00</b>	<b>391'000.00</b>	<b>396'000.00</b>
<b>CHARGES</b>				
Charges des fonds EMINED / SOHRAM	27'714.78	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Droits humains - sensibilisation & formation	1'467.11	3'000.00	4'500.00	1'600.00
Interventions & actions	11'689.16	15'000.00	15'500.00	11'000.00
Campagnes	17'478.43	22'000.00	19'500.00	17'000.00
Focus droits humains - Suisse	1'472.70	2'000.00	1'600.00	1'700.00
Focus droits humains - international	12'132.75	15'000.00	14'400.00	13'000.00
<b>Charges directes projets et buts ACAT</b>	<b>71'954.93</b>	<b>77'000.00</b>	<b>75'500.00</b>	<b>64'300.00</b>
Charges de personnel	254'288.83	265'000.00	267'000.00	266'500.00
Charges de fonctionnement	64'596.22	66'800.00	64'400.00	66'200.00
Charges et produits financiers	681.06	1'000.00	800.00	675.00
Attributions aux fonds	23'239.73	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Prélèvements sur fonds	-27'714.78	-20'000.00	-20'000.00	-20'000.00
Produits extraordinaires	-14'555.07	0.00	0.00	0.00
<b>Autres charges</b>	<b>300'535.99</b>	<b>332'800.00</b>	<b>332'200.00</b>	<b>333'375.00</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>372'490.92</b>	<b>409'800.00</b>	<b>407'700.00</b>	<b>397'675.00</b>
<b>Excédent produits / charges</b>	<b>11'462.38</b>	<b>-13'800.00</b>	<b>-16'700.00</b>	<b>-1'675.00</b>

## Organigramme

### ORGANIGRAMME



## L'ACAT-Suisse en bref

# L'ACAT-Suisse...



est une organisation de droits humains; l'association est fondée en 1981 et a son siège à Berne



compte 1078 membres (au 31.12.2023, contre 1119 en 2022)



est financée par environ 1500 personnes, paroisses et institutions ecclésiastiques



est représentée par 19 groupes locaux à l'échelle régionale



est exonérée d'impôts; est certifiée Zewo; cette certification atteste d'un usage des dons conforme au but de l'ACAT, économique et performant



est membre de l'organisation faîtière FIACAT (Fédération internationale des ACAT, [www.fiacat.org](http://www.fiacat.org)), qui regroupe 28 ACAT nationales



est portée par l'engagement de ses membres et groupes, ainsi que par le travail du Comité



est membre de la *Plateforme des ONG suisses pour les droits humains* et participe dans ce cadre à plusieurs groupes de travail

ACAT-Suisse • Speichergasse 29 • CH-3011 Berne  
Tél.+41 (0)31 312 20 44  
[www.acat.ch](http://www.acat.ch)  
[info@acad.ch](mailto:info@acad.ch)  
IBAN: CH16 0900 0000 1203 9693 7 • BIC: POFICHBEXXX

 [facebook.com/ACATSuisse](https://facebook.com/ACATSuisse)  [instagram.com/acad\\_ch](https://instagram.com/acad_ch)

Faire un don avec TWINT:



**Votre don en bonnes mains.**

